

STAGE ACADÉMIQUE SNES-FSU

Jeudi 22 juin 2023

Montpellier (lycée Joffre, à confirmer),
avec la participation de Gwen Le Paih,
secrétaire général adjoint du SNES-FSU

Socle/Pacte : une « revalorisation » entre arnaque et provocation ! Infos, analyses et revendications du SNES.

Sans grande surprise, la promesse d'E. Macron, lors de la campagne de 2022, d'une augmentation de 10 % pour tou.tes sans contreparties, n'a pas été tenue. Le SNES propose, dans ce stage, d'analyser les annonces Macron/Ndiaye sur la « revalorisation » des personnels : quels sont les personnels concernés par le **socle** et à quel niveau ? le **pacte** : quelle organisation, quelles missions sont concernées, quels dangers sur nos statuts ? Enfin, quelles sont les revendications du SNES-FSU dans ce dossier, et comment les concrétiser ?

Pour participer à ce stage : vous devez déposer ou transmettre par mail au secrétariat de votre établissement [l'imprimé de demande de congé pour formation syndicale](#), **30 jours avant le stage, soit le mardi 23 mai dernier délai**. **Un envoi par mail est tout à fait recevable.**

Votre demande de congé sera automatiquement acceptée car la formation syndicale est un droit. Il n'y pas de convocation à fournir ; en cas de difficulté avec votre chef d'établissement, nous contacter.

Pour informer le SNES de votre participation :

Renvoyer ce bulletin d'inscription à : **SNES** - Enclos des Lys B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
ou (de préférence) par mail à s3mon@snes.edu

NOM Prénom :

Établissement :

Discipline :

Participera au stage de formation syndicale "**Socle/Pacte**" du jeudi 22 juin 2023 à Montpellier.

Les frais de déplacement et de repas, ainsi que les frais de garde d'enfants seront remboursés aux adhérents.